

Bertrand Delanoë

Paris, le 19 février 2008

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration de la FCPE-Paris,

La réussite scolaire et l'épanouissement des jeunes Parisiens sont un chantier majeur de la prochaine mandature, comme cela a été le cas dans celle qui s'achève. Je m'y engage. Soyez assurés que la Municipalité mettra tout en œuvre, et ce au-delà même de sa sphère de compétence, pour réduire les inégalités sociales et culturelles des enfants de Paris. Cette démarche s'inscrit dans l'affirmation jamais démentie du principe de laïcité, et plus généralement de la neutralité de l'enseignement public.

Conscient que vos questions méritent des réponses approfondies, je vous engage à contacter directement mes équipes, qui se tiennent à votre disposition.

Sachez avant tout, que nous souhaitons poursuivre l'effort déjà entrepris en matière de création d'écoles. La Ville a en effet livré 28 écoles depuis 2001. Cet effort a permis d'augmenter le nombre de classes disponibles pour tous, notamment pour les tout-petits, même si l'Académie n'a pas fourni des enseignants pour accueillir un nombre suffisant d'enfants de moins de trois ans ; nombre qui ne cesse de reculer ce qui me préoccupe au plus haut point.

Pour les très petits qui ne sont pas encore scolarisés, nous prévoyons de créer 4500 places de crèches d'ici 2014, et pour soutenir les gardes d'enfants à domicile, nous créerons un "label qualité garde à domicile" qui sera attribué aux associations qui forment les personnels « auxiliaires parentaux ».

Tout en veillant à garantir une meilleure cohérence entre les temps scolaire, périscolaire et familial, nous renforcerons l'encadrement éducatif des enfants d'âge scolaire. L'ouverture de nouveaux ateliers bleus (2298 ateliers ouverts en 2007, soit 251 de plus qu'à la rentrée 2000) sera poursuivie et dans la mesure où leurs résultats se sont avérés très positifs, des clubs « coup de pouce » supplémentaires seront créés.

En matière de restauration scolaire dans les écoles, notre souhait est de mettre en place dès les rentrées 2008 et 2009, une tarification identique dans tous les arrondissements, sur la base de huit tarifs en fonction des revenus familiaux.

Alors même que la Ville est en charge de la sectorisation des collèges, la disparition de la carte scolaire réduit considérablement les efforts de la Municipalité en matière de soutien à une diversité sociale riche. C'est pourquoi, nous maintenons fermement que l'Académie doit procéder à un rééquilibrage préalable et concerté de l'offre des options de ces établissements, comme condition indispensable à l'éradication des ghettos scolaires.

.../...

Le Conseil d'Administration
de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves-Paris
14, rue d'Astorg
75008 PARIS

PARIS

un temps d'

bertranddelanoe.net

Bertrand Delanoë

Nous proposerons aux collèges d'accroître contractuellement l'offre d'activités périscolaires pour les adolescents à l'intérieur même des établissements, en multipliant par exemple les ateliers artistiques et en permettant l'accès aux équipements culturels et sportifs des collèges en-dehors des périodes de cours. Pendant les vacances scolaires, nous favoriserons les offres de stages proposés aux 10-15 ans. Notre objectif est que plus de 10 000 jeunes - contre 3 000 aujourd'hui - puissent en bénéficier.

Afin de consolider le dispositif de réussite éducative dans les quartiers classés en politique de la ville, la Municipalité développera le soutien individuel pour les élèves repérés en situation de fragilité, en lien, bien évidemment, avec l'Education nationale, les associations, les travailleurs sociaux et les parents. En outre, les parents d'élèves primo arrivants seront aidés par la Ville pour mieux suivre la scolarité de leurs enfants (papothèque, apprentissage du français...). Par ailleurs, nous avons décidé de « municipaliser » entièrement le dispositif « actions collégiens » destiné aux collégiens les plus en difficulté.

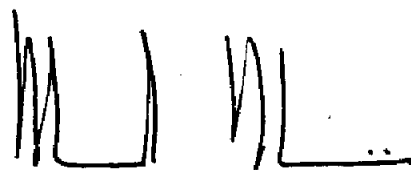
Au-delà des actions déjà réalisées par les 800 professeurs de la Ville de Paris, et en nous appuyant sur leurs réussites, nous nous proposons, en début de mandature, d'organiser des états généraux de la culture à l'Ecole.

Nous continuerons notre politique volontariste de mise en accessibilité des écoles parisiennes pour les élèves en situation de handicap. Nous souhaitons également doubler les capacités d'accueil destinées à ces enfants dans les structures de loisirs.

Entre 2001 et 2008, nous aurons doublé le budget d'investissement consacré au sport. Nous entendons poursuivre notre effort de construction et de rénovation des piscines municipales, des gymnases, des terrains sportifs de proximité, et ce, tout en amplifiant l'adaptation des horaires.

Dans une perspective de développement durable, enfin, et en application de l'accord que j'ai récemment signé avec Bill Clinton et sa Fondation, nous travaillons actuellement à un diagnostic énergétique de toutes les écoles et des collèges. A l'issue, nous entreprendrons, chaque fois qu'il sera possible, un vaste programme de rénovation en vue de remplacer les équipements anciens et d'isoler les bâtiments les moins économes en énergie. Les constructions nouvelles quant à elles, seront aux normes super HQE. Nous étudierons, avec l'Education Nationale, les moyens de transmettre aux enfants les connaissances fondamentales qui permettent de mieux respecter et de protéger l'environnement.

En espérant que l'ensemble de ces précisions vous aide à mieux apprécier le contenu de notre programme, je vous prie, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs. *Très cordialement*



Bertrand DELANOË

PARIS
un temps d'

bertranddelanoë.net